

			SM	EM
DEBIANE	Lynda	<u>Lynda</u>	G2	01
BESSAA	LOUIZA	<u>Ly</u>	G2	01
Bouzi	Kohino	<u>Bouzi</u>	G2	01
LADJALI	Hamid	<u>Hly</u>	G2	03

Fiche d'emargement

Examen de:.....

Date d'examen: 16.12.2021 Spécialité: 3ème Année EGE.

Module: Théorie des Organisations Responsable de module:

Groupe 01: AMPHI HAMEG



19 29
FANT END

1	ABBAS	FERIEL		08	12
2	ABDICHE	LYES		01	01
3	ABED	MASSINISSA			
4	ADDAD	SABRINA		01	06
5	ADJEMAS	AMAYES		03	03
6	AGOUILAL	NAWAL		01	01
7	AGUERGOUR	KOCEILA		05	10
8	AISSAT	NABILA		01	01
9	AIT ABDELLAH	NADIR		03	04
10	AIT AIDER	RAMDANE		07	15
11	AIT AMAR	LINA		02	04
12	AIT AMER	TAOUS		01	01
13	AIT AMRANE	SYPHAX		02	08
14	AIT BENAMARA	AMASTEN			
15	AIT BENAMARA	AMINE		02	07
16	AIT DJOUDI	NAWEL		01	01
17	AIT LARBI	EL KEISSA		01	01
18	AIT MAMEUR	HAYET		01	01
19	AIT MAMMAR	SALEM		01	01
20	AIT SAI	CHAHINEZ		01	02
21	AIT SALAH	KAMILIA		04	07
22	AIT TAYEB	DJEBBAR		04	04
23	AIT TAYEB	IMANE		01	01
24	AKROUR	SOFIANE			
25	ALBERTO DE PAULO	DOMINGOS MARANGABASSA		01	05
26	ALICHE	M'HAND			
27	ALKAMA	AGHILES			
28	AMEYOD	NABIL		01	01
29	AMMARI	GAYA		01	06
30	AMMOUCHE	ELHOUCIN		02	05
31	AMOURA	RABAH			
32	AMRANE	LOUNIS			
33	AZZOUG	MELISSA			
34	BABOURI	AGHILES		01	01
35	BOULARIAH	CHABANE			
36	CHANDA	JOSHUA		05	05
37	DROUCHE	LOUNES			
38	IBAGHOUCHE	MUSTAPHA		01	01
39	KONATE	MOUSSA			
40	MBADO	ANTONIO CASTILHO JOAO AFONSO		01	06
41	MOKHTARI	MALIK			
42	MOULOUDI	OUSSAMA		05	07
43	OUCHEBBOUK	ELAID		01	01
44	RAMI	M'HAND		03	03
45	HORRI	Melissa Fatma		01	01

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

Département des Sciences Economiques

Année Universitaire 2020/2021

Fiche d'emargement

Examen de.....

Date d'examen: 16.10.2021 Spécialité: 3ème Année EGE.

Module: T. de gestion Responsable de module.....



1/2 Etudiants du Groupe 02: AMPHI HAMEG

Fait le 16/10/2021

		PRENOM			
1	AOUCHICHE	YOUNES			
2	BACHIR	SAID			
3	BACHOUCHI	ADEL			
4	BAKIRI	SYLIA		01	01
5	BELAID	M'HENNA		01	01
6	BELHADJ	SARA		01	01
7	BELKACEM	AMINA		01	01
8	BELKACEM	RYMA			
9	BELKADI	LYES			
10	BEN BACHIR	MARIEMA			
11	BEN CHABANE	JUBA			
12	BEN CHABANE	ZAHIA		01	01
13	BEN ZID	ILELLI			
14	BENALI	GAYA			
15	BENCHABANE	HOCINE			
16	BENJELLOUL	LYDIA			
17	BENKACI	FATMA		01	01
18	BENNANE	MEKIOUSSA		01	02
19	BERCHICHE	ADEL AMEYAS		05	11
20	BERKANI	SMAIL		01	01
21	BERTHE	N'TEIN N'DIO DITE HAWA			

22 Kama
23 Kana
24 Debria
25 Bouchakour
26 Rami

Lylia
Massilia
Yanis Dardone
manel (92)
MHAND 91

05 06
01 02
01 07
01 04

- HAOUCHINE LARBI *Cuf*
- OULA CHIKH Mouloud ~~*[Signature]*~~
- OULO TALEB Tferzouk ~~*[Signature]*~~
- DIARRA Aboubacar Kelessey ~~*[Signature]*~~

	1911	1912	1913
	04	01	02
	06	03	03
	06	02	02
	06	01	01



Fiche d'emargement

Examen de:.....

Date d'examen: .../.../.....

Spécialité: 3ème Année EGE.

Module:..... Responsable de module:.....

Groupe 04: GRANDE SALLE 01 SE

Ent / 10 / Ent / 20

1	ATLAOUI	AYMAN		01	03
2	BENAMARA	CELIA		02	02
3	BOUAZIZ	MALEK			
4	BOUKENNA	LYDIA		01	02
5	BRAHIMI	ABDELLAH			
6	DIARRA	AWA		00	01
7	FERDJI	SOFIANE		01	01
8	FERHANE	SAMIRA			
9	FERHI	AMAL			
10	GHERRAB	WARDA			
11	HABIB	LYDIA			
12	HABLA	ISLAM		02	06
13	HADDAD	MISSIPSSA			
14	HADDAD	NORIA			
15	HADDAD	SABRINA			
16	HADDADI	IDRIS			
17	HADDADI	TITEM			
18	HADJ ALI	HADJILA		02	05
19	HADJI	LAMIA		04	04
20	HADJOU	SABRINA		02	02
21	HADJOUR	LEITICIA		06	06
22	HAMADACHE	LYES			
23	HAMADACHE	MOHAMED			
24	HAMDADA	MASSINISSA ADAM		01	02
25	HAMECHA	ALI		02	02
26	HAMMADI	ANIS		01	04
27	HAMOUCHE	HAYAT		01	01
28	HAMRANI	GAYA		00	03
29	HAOUCHINE	ABDELHAKIM		00	02
30	HARBIT	SARA		01	01
31	HARRAT	AMAR		01	01
32	HASSOUN	ZOHRA HANANE			
33	HEITOR	CRISTAL MERIT DAS NEVES		01	08
34	HEROUI	LYDIA		01	02
35	HORRI	MELISSA FATMA			
36	IBRO	OUSMANE ABDOUL MOUMOUNI		01	01
37	IDIR	AHMED		01	01
38	IGLOULI	ABDELGHANI		07	07
39	IKHOU	ASMA		01	01
40	INGRACHEN	YASMINE		00	00
41	IOUSSAIDENE	KAMILIA			
42	ISSAD	IMENE		00	00
43	KECHAD	NORDDINE			
44	NEHAND	MOURAD			
45	SADDEDINE	DJOUHER			

			Gr	nt	En
- Abed Hakim	Groupe	06	06	03	03
- oubariz Melissa	Groupe	06	06	04	04
- KASTI Belaid	Gn	07	07	01	01
- KECIAD Norodine	G	04	05	00	00
- OUKACI Assalas	G06		04	00	00
- NASRI	ineb	G06	06	00	00
- TOUATI	Amar	G05	05	00	00



Fiche d'emargement



Examen de:

Date d'examen: 16/07/2021

Spécialité: 3ème Année EGE.

Module: Théorie des Monnaies

Responsable de module: O. Guetzelman

1/2 Groupe 06: Salle 02 SE

INT/NO | 01/20

1	RIAT	LINA			
2	SAADI	YASMINE			
3	SADOUDI	MELISSA		01	01
4	SAIDANI	DAYA		00	00
5	SAIDJ	IDIR			
6	SAIM	HOCINE			
7	SARNI	LILIA		01	01
8	SEBOUAI	SOUAD			
9	SERKASTI	THINHINANE			
10	SI FODIL	LOUNIS		01	04
11	SIAD	AZEDINE		01	01
12	SIAD	MOHAMED EL FATAH		01	04
13	SILIMA	CELMO MOISES			
14	SOUMANI	ALI		00	00
15	TAFAT	MOUNIR		01	01
16	TAHAROUNT	HAMIDA			
17	TIGHRINE	FAIZA			
18	YADADEN	NADINE			
19	YAHOU	MISSIPSSA		00	00
20	ZAIDI	YACINE			
21	ZEGHDOUDI	LYLIA			
22	ZEMIHI	HAKIM		01	02
23	ZIANI	KAMEL		01	01

Ouyed
 Ould Dris
 MENPAS
 NAITRACI
 Boushalfa
 Madji
 ABDENASSER
 KARIM

00
 00
 00
 01

00
 00
 00
 01

Question 3/ Quelles sont les causes de l'existence des conflits d'agence ? Et quels sont les coûts qu'ils génèrent ?

Réponse : les **conflits d'agence** sont la conséquence d'une part, de la divergence entre les intérêts des dirigeants et ceux des actionnaires, en raison de la disparité de l'attitude face au risque (les dirigeants ont une aversion au risque et les actionnaires, notamment ceux spéculatifs et non-salariés, sont peu averses), ainsi que la nature des bénéfices privés et les horizons temporels très divergents entre les deux protagonistes. Et d'autre part, de l'asymétrie de l'information associée à l'incomplétude des contrats établis entre les actionnaires et les dirigeants. **Les coûts d'agence** sont de trois types : les dépenses de surveillance ou de contrôle (*monitoring*), et d'incitation qui coûtent au principal pour motiver et orienter le comportement de l'agent mandataire. Les coûts d'obligation ou de dédouanement (*bonding*) qui représentent les coûts supportés par l'agent pour ne pas léser le principal, pour le mettre en confiance et prouver l'absence de déviance. Et enfin, les coûts entraînés par la perte résiduelle (supportés par le principal); le principal doit prévoir le coût des écarts entre ses objectifs et les réalisations de l'agent. La perte résiduelle désigne donc, l'estimation des dépenses pouvant être engendrées par les écarts de comportements de l'agent. Les conflits d'agence engendrent des coûts supérieurs aux gains attendus de la coopération associée à la relation d'agence, et le risque de perte résiduelle est important.

Question 4/ La théorie des coûts de transaction considère la firme comme une "fiction légale", expliquez.

Réponse : pour la TCT, la firme existe parce que dans certaines circonstances, mais pas dans toutes, elle permet l'exécution des transactions à des coûts inférieurs à ceux du marché. La firme se caractérise par l'absence d'un système de prix, remplacé par un mécanisme interne de coordination. En effet, il en coûte parfois plus cher de coordonner les échanges sur le marché que de coordonner ou de les gérer au sein de l'organisation. Dès lors, l'entreprise peut supplanter le marché comme mode de l'allocation des ressources et comme mécanisme de coordination des activités marchandes. Ce faisant, on peut concevoir la firme comme une forme d'organisation alternative au marché. Cela tient du fait qu'on perçoit l'organisation comme un ensemble de règles contractuelles résultant des choix ou de négociations entre individus. La firme n'est qu'un ensemble de relations contractuelles entre les individus qui la composent!

Corrigé type de l'EMD 'Théories des Organisations' (3^{ème} EGE)

Responsable du module : MR M. GUERCHOUH

Question 1/ Quelle est la différence entre "la rationalité parfaite" substantive néoclassique et la "rationalité limitée" behavioriste ?

Réponse : la rationalité parfaite néoclassique signifie que les agents sont parfaitement calculateurs (le modèle de l'Homo-economicus insiste sur le fait que tout comportement relève d'un calcul économique, d'un choix explicite ou implicite). Par conséquent, les choix des agents sont toujours les meilleurs.

- Il est en mesure d'envisager toutes les alternatives possibles (pas de contrainte de temps)

- Il possède toutes les informations lui permettant d'évaluer les conséquences du choix de chacune des alternatives (gratuité des informations)

- Il peut classer les alternatives envisageables selon un ordre de préférence

- Il choisit l'alternative correspondant au niveau le plus élevé de ses préférences.

La rationalité limitée signifie que celle-ci ne peut être optimale, car la connaissance des solutions éventuelles est limitée par les informations sont imparfaites (asymétrie informationnelle) dont on dispose sur une situation donnée. De plus, ces informations ne sont pas figées, elles fluctuent. Enfin, on ne retient qu'un certain nombre d'éventualités, car l'individu est incapable de parvenir à la solution optimale.

Question 2/ Expliquez brièvement le rôle des routines et de l'apprentissage dans la cohérence de la firme selon les évolutionnistes.

Réponse : pour les évolutionnistes, la firme est guidée par certaines règles qui font qu'elle évolue et change avec les mutations de son environnement. Au fur du temps, les individus dans la firme acquièrent des savoir-faire par l'apprentissage. Ces derniers vont devenir des routines organisationnelles qui constituent un répertoire composé de réponses quasi-automatiques pour la firme qu'elle peut utiliser dans sa quête de solutions à des problèmes particuliers. Les routines évoquées par les évolutionnistes ne sont pas des routines statiques, mais celles dynamiques qui s'enrichissent à travers le temps par l'apprentissage, et sont dirigées vers le comportement de quêtes qui font que la firme évolue et se transforme moyennant des risques ultérieurs. Ces routines sont aussi tacites, *i.e.* méconnues des autres opérateurs et donc intransférables. C'est ce qui fait la différence entre les firmes en termes de choix de portefeuille d'activités, de performances, et de la logique de l'évolution et de transformation. Autrement dit, ce qui distingue les firmes n'est pas le choix des facteurs, mais les savoir-faire et les compétences organisationnelles (routines et apprentissage).